

Une révolte des revenus modestes

 telos-eu.com/fr/societe/une-revolte-des-revenus-modestes.html

28 novembre 2018

Olivier Galland

28 novembre 2018 

Il y a certainement beaucoup d'interprétations possibles du mouvement protéiforme des gilets jaunes. Gérard Grunberg a récemment proposé dans Telos une analyse politique du phénomène. D'autres lectures sont plus sociales ou économiques. Celle de la France périphérique, le concept du géographe Christophe Guilluy est souvent mise en avant, opposant la France des villes-centres aisée à la France rurale périphérique.



Pourtant la pauvreté est plus présente dans les villes que dans les campagnes : c'est particulièrement vrai des villes-centres où plus d'un habitant sur cinq est pauvre[1]. À l'autre extrémité territoriale, les communes isolées n'appartenant pas à une aire urbaine ont également un taux de pauvreté élevé (17%), mais ces communes ne rassemblent que 4% de l'ensemble de la population.

Cependant, ce ne sont apparemment pas les plus pauvres des Français (qui, rappelons-le vivent à 66% dans les grands pôles urbains) qui ont enfilé leur gilet jaune, même s'il est bien sûr difficile de faire une sociologie de cette population au doigt mouillé. En écoutant les témoignages, on a plutôt le sentiment que s'est exprimée la colère d'une France aux revenus modestes, d'une France des classes moyennes inférieures et des classes populaires. Cette France moyenne-populaire aux revenus modestes ou moyens constitue d'ailleurs une très large partie de la population. 50% de la population a un niveau de vie compris entre 1139€ par mois (2ème décile) et 2125€ par mois (7ème décile).

La conjonction de trois phénomènes a pu attiser la colère de cette partie de la population, l'un de nature conjoncturelle – les mesures annoncées par le gouvernement concernant la taxation des énergies carbonées – les autres de nature plus structurelle – la stagnation du niveau de vie depuis la crise de 2008 et la croissance de la part des dépenses contraintes (que l'INSEE appelle les dépenses pré-engagées) dans le budget des ménages et notamment des ménages modestes.

Le niveau de vie des Français ne progresse plus

En effet, depuis la crise de 2008, le niveau de vie [2] des Français ne progresse plus alors qu'il avait cru de manière presque continue depuis les années 1990 (avec un seul coup d'arrêt entre 2002 et 2004, après quoi le niveau de vie a progressé de 1,7% par an jusqu'en 2008). Cela fait donc 10 ans que les Français voient leur pouvoir d'achat stagner.

Les inégalités ne se sont pas accrues pour autant. Le rapport interdécile qui compare les niveaux de vie des 10% les plus riches aux 10% les plus pauvres est à peu près stable

depuis 20 ans et oscille entre 3,4 et 3,5. Le niveau des inégalités est d'ailleurs moins élevé en France que dans la moyenne de l'Union européenne. Bien sûr le sentiment d'injustice n'est pas directement corrélé à la mesure objective des inégalités et les Français sont particulièrement sensibles aux inégalités de revenu. Mais cette sensibilité est certainement attisée par la stagnation du pouvoir d'achat. Cette stagnation concerne toutes les tranches de revenu (d'où la stabilité du niveau d'inégalité) mais elle a évidemment des conséquences sur la vie quotidienne d'autant plus fortes que le revenu est bas.

... et la part du revenu « arbitral » se restreint

En outre, dans ce budget qui ne progresse plus, les Français voient la part des dépenses incompressibles – les loyers et les charges afférentes au logement, les remboursements de prêts, les abonnements, les assurances... – s'accroître assez nettement. La DREES a consacré une étude assez complète à ce sujet[3]. Ces dépenses pré-engagées représentent 38% de la consommation totale des ménages pauvres, 35% de celle des ménages modestes contre 22% seulement des ménages aisés[4]. Ces dépenses pré-engagées sont constituées principalement de loyers et charges. Par ailleurs, depuis 2001 la part de ces dépenses pré-engagées dans l'ensemble des dépenses s'est accrue plus vite pour les ménages pauvres et modestes que pour les ménages aisés, réduisant encore pour eux ce que les statisticiens appellent le « revenu arbitral », c'est-à-dire la part du revenu dont les individus peuvent disposer librement.

Du fait que les dépenses pré-engagées sont plus importantes chez les ménages pauvres ou modestes, les inégalités concernant cette part du revenu dite arbitral sont plus importantes que les inégalités mesurées sur l'ensemble du revenu. La DREES calcule par exemple que 1/3 des personnes de revenus modestes qui étaient donc classées comme non pauvres en termes de niveau de vie, deviennent « pauvres » en termes de niveau de vie arbitral. Autrement dit, lorsqu'on ne considère que la part du revenu dont les personnes peuvent disposer librement, la situation des personnes aux revenus modestes est encore moins favorable que ne le laisse supposer leur niveau de vie considéré dans sa totalité. Et cette situation s'est dégradée depuis 10 ans puisque la part des dépenses incompressibles a augmenté plus vite pour les classes populaires que pour les classes aisées.

Or, pour une partie de ces personnes – et sur ce point le fait de vivre en zone rurale est certainement un critère décisif – l'essence qu'elles utilisent pour leurs déplacements est certainement subjectivement comprise comme une dépense non arbitral (même si elle n'est pas classée comme telle par la définition statistique). Ils ne peuvent pas y renoncer pour leurs déplacements professionnels ou pour faire leurs courses s'ils ne disposent pas, comme c'est souvent le cas, de transports en commun. L'augmentation des taxes sur le carburant a donc pour elles un impact plus grand, objectivement et subjectivement, sur le revenu arbitral que pour les personnes qui peuvent éventuellement restreindre l'usage de la voiture.

L'ensemble de ces facteurs – stagnation du niveau de vie, part croissante des dépenses incompressibles pour les ménages modestes – a constitué un mélange détonnant (si l'on peut dire) avec l'augmentation des taxes sur l'essence annoncée par le gouvernement. Ces personnes dont les revenus n'évoluent plus et qui disposent d'un faible niveau de

ressources dont ils peuvent disposer pour autre chose que des dépenses essentielles, ont certainement vu dans ces mesures une contrainte supplémentaire qui restreignait encore leur capacités de choix déjà limitée. Au-delà de l'aspect strictement financier, un double sentiment peut alimenter le pessimisme et la colère : celui de ne pas avoir de perspectives d'évolution et celui de voir restreindre toujours plus son autonomie, sa capacité de faire des choix et d'orienter sa vie. Au regard de ces enjeux personnels, les choix pour le pays à l'horizon de 10 ou 20 ans peuvent paraître secondaires à cette partie de la population. La pédagogie pour les réformes va être un exercice bien difficile...

[1] *Les revenus et le patrimoine des ménages*, INSEE référence, 2018

[2] Le niveau de vie est le revenu disponible par unité de consommation (par membres du ménage affectés d'un coefficient selon qu'il s'agit du premier adultes (1) des autres adultes (0,5) ou d'enfants (0,3), pour tenir compte des économies d'échelle). Le revenu disponible comprend le revenu déclaré au fisc et les prestations sociales nets des impôts directs.

[3] *Les dossiers de la DREES*, n° 25, mars 2018, « Dépenses pré-engagées : quels poids dans le budget des ménages ? »

[4] La DREES définit les ménages pauvres comme étant ceux dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60% du revenu médian), les ménages modestes comme ceux situés entre le seuil de pauvreté et le 4ème décile de niveau de vie. Les ménages aisés sont ceux dont le niveau de vie est supérieur au dernier quartile.